



Coat -Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 FEVRIER 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 22 février 2016.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Matthieu GOACHET et Elodie LAMBERT, excusés.

Secrétaire de séance : Karine LE ROUX.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes de gestion et comptes administratifs 2015
- Demande de cession de la voirie de la rue du Trégor
- Délégation au Maire pour les demandes de subventions
- Festival « Paroles en Wrac'h »
- PLU
- Résiliation d'une convention avec l'Etablissement Foncier de Bretagne
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Madame Annick LE GUEN présente les modalités d'organisation de l'exposition sur la guerre 39/45 qui se déroulera sur la commune les 11 et 12 juin prochains :

- arrivée des exposants et du matériel le vendredi soir, avec installation des tentes
- intervention auprès des enfants le samedi matin suivie d'un recueillement devant le Monument aux Morts,
- parade le dimanche matin à partir de 11 H avec défilé dans le bourg qui sera pavoisé aux couleurs françaises et américaines,
- des décors seront fournis par l'association BREST 44, d'autres seront à trouver,
- une exposition de documents sera visible dans un des hangars artisanaux de Prat ar C'heff.

[Comptes administratifs et comptes de gestion 2015](#)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs des trois budgets pour l'année 2015, dont les résultats sont les suivants :

Budget de la commune

Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement			
Solde 2014		96 265.47	96 265.47
Réalisations 2015	531 793.39	662 615.75	130 822.36
Total	531 793.39	758 881.22	227 087.83
Investissement			
Solde 2014	7 723.41		7 723.41
Réalisations 2015	161 340.88	233 374.63	72 033.75
Total	169 064.29	233 374.63	64 310.34
Restes à réaliser	52 000.00	0	- 62 000.00

Budget de l'eau

Section			
Fonctionnement			
Solde 2014		39 350.43	39 350.43
Réalisations 2015	65 155.72	95 840.93	30 685.21
Total	65 155.72	135 191.36	70 035.64
Investissement			
Solde 2014		141 543.78	141 543.78
Réalisations 2015	5 924.81	14 843.25	8 918.44
Total	5 924.81	156 387.03	150 462.22
<i>Restes à réaliser</i>	<i>3 000.00</i>	<i>0</i>	<i>- 3 000.00</i>

Budget de l'assainissement

Section			
Fonctionnement			
Solde 2014		44 069.60	44 069.60
Réalisations 2015	27 946.69	31 581.40	3 634.71
Total	27 946.69	75 651.00	47 704.31
Investissement			
Solde 2014		64 453.77	64 453.77
Réalisations 2015	12 389.79	24 204.39	11 814.60
Total	12 389.79	88 658.16	76 268.37
<i>Restes à réaliser</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces comptes administratifs, ainsi que les comptes de gestion du Trésorier, qui sont strictement identiques.

[Demande de cession de voirie de la rue du Trégor](#)

L'association syndicale des propriétaires du lotissement de la rue du Trégor souhaite rétrocéder à la commune les équipements et voiries du lotissement.

Le conseil municipal accepte cette cession, aux frais de l'association syndicale. Le Centre de Gestion du Finistère sera chargé de la rédaction de l'acte administratif.

Monsieur Michel REPECAUD est désigné pour représenter la commune à la signature de l'acte, qui sera authentifié par Monsieur le Maire.

[Délégation au Maire pour les demandes de subventions](#)

La loi Notre le permettant, le Conseil Municipal donne délégation au Maire à l'effet de demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions dans les projets retenus par l'assemblée.

[Festival « Paroles en Wrac'h »](#)

Madame Danielle ROUE présente la convention proposée à la signature relative à la mise en œuvre des spectacles tout public dans le cadre du festival « Paroles en Wrac'h ».

L'opération consiste à organiser, en avril et mai 2016, cinq spectacles dans 5 communes parmi les 10 associées au projet. Le budget prévisionnel de l'opération est de 9 218.33 € en dépenses et la Communauté de Communes du Pays des Abers prendra en charge la moitié du coût réel, l'autre moitié étant répartie entre les 10 communes participantes, au prorata de leur population au 1^{er} janvier 2016.

En 2016, c'est la commune de Plouguerneau qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Le Conseil Municipal approuve la convention proposée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

[PLU : exercice du droit de préemption](#)

Le Conseil délègue au Maire la signature des déclarations d'intention d'aliéner, suite au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes.

[Résiliation d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne](#)

Le conseil municipal décide de résilier la convention opérationnelle d'actions foncières signée entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne le 21 mars 2013 pour une opération d'habitat sur le secteur de Kerbiquet.

[Questions diverses](#)

Repas de cantine

Les repas de cantine commandés mais non pris, suite au départ d'un élève de l'école en cours de matinée pour maladie ou accident, ne seront plus facturés aux familles.

Assainissement

Un nouveau tracé est étudié pour le transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Bourg-Blanc, plus court que les deux prévus initialement, ce qui pourra en réduire le coût.

Restauration scolaire

Un appel d'offres groupé entre plusieurs communes de la CCPA et de la CCPI va être lancé prochainement. Monsieur le Maire souhaite qu'un effort sur la qualité et l'achat en circuit court soit recherché, davantage qu'une baisse de tarifs qui se fera obligatoirement au détriment des producteurs.

Réseau électrique

Une ligne électrique haute tension va être enfouie par ERDF sur Coat-Méal et Bourg-Blanc afin de sécuriser le réseau face aux conditions météorologiques. Les travaux débuteront dans une quinzaine de jours et dureront plusieurs mois. Une circulation alternée des véhicules devra être mise en place en fonction de l'avancement du chantier.

PLU

La CCPA prend en charge la fin de la révision du PLU de la commune, dans le cadre du transfert de compétence intervenu fin 2015. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) devra être à nouveau débattu. L'arrêt de la révision est prévue en fin d'année 2016, pour une approbation au 2^e semestre 2017.

Bibliothèque et rénovation de la salle polyvalente

Les premières réunions avec les architectes et les futurs usagers sont lancées. 1 réunion publique sera organisée lorsqu'une esquisse aura été réalisée.

Travaux des commissions enfance et animation associées

Nathalie MITH fait part des réflexions en cours concernant les aires de jeux de l'école et l'aménagement du jardin public de Castel Huel. Des choix seront proposés avant le vote du budget 2016.

Fin de la séance à 22 H 15.